

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE 2021 DE L'ASSOCIATION GRANDE PLAGES SURF CLUB

GRANDE PLAGES SURF CLUB

Chez Franck Labadie
47 rue Minjongo
64200 Biarritz

- ❖ Nombre de membres présents : 24
- ❖ Nombre de membres représentés : 4

Le Samedi 9 Janvier 2021 à 18h30 les membres de l'association Grande Plage Biarritz Surf Club sont réunis en Assemblée générale ordinaire à Biarritz.

ORDRE DU JOUR

- ❖ Approbation du rapport financier 2020,
- ❖ Renouvellement/élection des dirigeants du bureau,
- ❖ Approbation du projet d'extension du local existant par l'annexion du local voisin,
- ❖ Approbation du projet Structure Modulaire temporaire Mai-Novembre dans les « jardins de la Grande Plage »

L'assemblée est présidée par M. Thierry Durand, Président, Renaud Fabier, vice-président, et Franck Labadie, Trésorier de l'association.

APPROBATION DU RAPPORT FINANCIER 2020

Compte de résultat 2020

CHARGES		PRODUITS	
Assurance du Local GPSC	€ 321.23	Ventes de licences	
		69 Licences sportives (50€)	€ 3,450.00
Achat Licences		12 Licences FFS/Ed. (55€)	€ 660.00
69 Licences sportives (30€)	€ 2,070.00	8 Cartes de membre (20€)	€ 160.00
12 Licences FFS/Ed. (40€)	€ 480.00		
		Ventes de TShirts GPSC (65x20)	€ 1,300.00
TOTAL	€ 2,871.23		€ 5,570.00
BENEFICE Exercice 2020			€ 2,698.77

Le solde en banque au 31/12/2020 : 2,110.49 € + 100€ (attente encaissement non réglé sur 2020) = 2,210.49€

Le rapport financier et les compte de l'exercice clos sont approuvés par l'Assemblée à l'unanimité.

RENOUVELLEMENT DES DIRIGEANTS DU BUREAU

Membres candidats :

- Thierry Durand dit « Duduche » au poste de Président,
- Renaud Fabier au poste de Vice-Président,
- Franck Labadie au poste de Trésorier,
- Bruno Claverie au poste de Secrétaire.

Sont élus :

- Thierry Durand dit « Duduche » au poste de Président à l'unanimité,
- Renaud Fabier au poste de Vice-Président à l'unanimité,
- Franck Labadie au poste de Trésorier à l'unanimité,
- Bruno Claverie au poste de Secrétaire à l'unanimité.

APPROBATION DU PROJET D'EXTENSION DU LOCAL EXISTANT PAR L'ANNEXATION DU LOCAL VOISIN

Le projet d'extension du local existant par l'annexion du local voisin est approuvé à l'unanimité des votants (Pour : 28 ; Contre : 0).

APPROBATION DU PROJET STRUCTURE MODULAIRE TEMPORAIRE MAI-NOVEMBRE DANS LES « JARDINS DE LA GRANDE PLAGE »

Le projet Structure Modulaire temporaire Mai-Novembre dans les « jardins de la Grande Plage » est approuvé à la majorité des votants (Pour : 25 ; Contre : 3).

QUESTIONS ET REFLEXIONS

Le Bureau propose une date limite de renouvellement des licences FFS et adhésion au Club à l'ensemble des membres actuels au plus tard le 15/02/2021. A cette date, la liste des adhérents du GPSC sera affichée dans le local et seuls les adhérents listés auront droit d'accès au local du GPSC.

A l'évocation d'un service de nettoyage pour le local, le Bureau rappelle que la ménage et nettoyage du local doivent être assurée par les adhérents de l'association sur la base du volontariat. Sur ce sujet spécifique, le Bureau appelle à la responsabilité de chacun de maintenir le local dans un état propre et d'utiliser la poubelle pour tous papiers, détritux, étiquettes de combinaison, vieux bouts de wax etc.

La présentation du rapport financier du Trésorier a mis en avant l'apport financier significatif en 2020 réalisé par la vente de TShirts Grande Plage Surf Club (24% du produit). Bravo et merci à l'ensemble des membres (concepteurs, vendeurs et acheteurs) ayant réalisé et participé à cette action.

Il a été également discuté de réaliser deux compétitions de surf du Club en 2021 : une première en début de saison (Mai-Juin) et une seconde en fin de saison (Octobre-Novembre). La réalisation de ces manifestations dépendra de la situation sanitaire du pays.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h30.

Le Président de séance
Thierry Durand

Le Secrétaire de séance
Bruno Claverie